



**A partir du 02 Novembre 2026
jusqu'au 28 Février 2027**



Pièces à fournir

- ☐ Fiche de renseignements (à récupérer au service scolaire)
- ☐ Photocopie de la pièce d'identité de l'un des parents
- ☐ Photocopie du justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau ou d'électricité)
- ☐ Photocopie du livret de famille ou extrait de naissance avec filiation
- ☐ Attestation de vaccination à jour de l'enfant avec cachet et signature du médecin (copie du carnet n'est pas autorisée)
- ☐ Certificat de radiation de l'école précédemment fréquentée (pour les enfants ayant déjà été scolarisés dans une autre commune).

En cas d'hébergement

- ☐ L'attestation d'hébergement sur l'honneur dûment remplie et signée + le justificatif de domicile de moins de 3 mois et la pièce d'identité de l'hébergeant le numéro de téléphone de l'hébergeant.

En cas de prise en charge de l'enfant par un tiers (autorisation et délégation parentale) :

- ☐ Jugement ou Ordonnance provisoire du juge des Affaires Familiales mentionnant la résidence habituelle de l'enfant
- ☐ Pièce d'identité de la personne qui prend en charge l'enfant + le justificatif de domicile

2027/2028

- **Pour les enfants nés en 2024**
- **Ou nouveaux arrivants**

Dossiers à déposer :

Service scolaire,

situé à la MJC de Kani-bé,
(du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00).

Par mail à

inscriptionscolaire@mairiedekanikeli.fr

Merci de veillez à la complétude du dossier et de vous assurer d'avoir vos copies. Le service ne fournira pas de copie sur place.